



Technicienne ou technicien en bâtiment – architecture

Poste régulier 35 heures/semaine

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) est à la recherche d'une **technicienne ou technicien en bâtiment - architecture**, pour combler un poste de 35 heures par semaine.

Un milieu de travail stimulant et en effervescence avec des conditions de travail enviables, dont :

Notre milieu :

La CSDGS est un milieu de vie où tous peuvent évoluer dans l'intégrité, le respect et l'équité. Voici les avantages de choisir notre commission scolaire :

- Une équipe dynamique travaillant dans divers milieux.
- Des équipes multidisciplinaires où le partage d'expertise est hautement valorisé.
- Des conditions favorisant le perfectionnement.
- La chance de participer à différents comités et de faire valoir ses compétences.
- Une organisation qui reconnaît et valorise son personnel.
- Une équipe soucieuse de bien accueillir les nouveaux arrivants et de leur offrir un accompagnement ainsi qu'un soutien professionnel.

Qualification requise :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou en technologie de l'architecture, ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Traitement :

Entre 22,74 \$ et 31,99 \$ /h selon la convention collective en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à : cvsrh@csdgs.qc.ca, et ce, avant 16 h le 30 novembre 2019.

35

heures
par semaine

\$

Salaire
concurrentiel

20

jours
de vacances

+

Assurances
collectives

16

jours fériés

⌚

Régime
de retraite

7

congés de maladie
monnayables

☀️

Horaire d'été

👨‍👩‍👧

Congés
spéciaux

💡

Formation
continue

Pour en savoir plus >



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries



POSTE

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT – ARCHITECTURE (POSTE RÉGULIER 35 HEURES/SEMAINE)

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, soit à procurer une assistance technique aux différents services de la commission scolaire, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services, soit à être responsable du fonctionnement des équipements relevant de la mécanique du bâtiment.

Attributions caractéristiques

Dans le domaine du génie civil, la personne salariée de cette classe d'emplois analyse les besoins relatifs à la construction et à l'aménagement de locaux ainsi qu'à la construction de mobilier et d'équipement, tout en tenant compte des contraintes qu'imposent leur usage et les normes établies; elle effectue les visites, les recherches et les consultations nécessaires et prépare les plans et devis qui serviront de base de travail au personnel professionnel tel que architectes, ingénieures et ingénieurs; elle vérifie si les travaux respectent le cahier des charges, les différents règlements et normes en vigueur tels que ceux des municipalités; elle peut également se prononcer sur l'opportunité de réaliser ou non les projets qui lui sont soumis, ou proposer les modifications qui s'imposent au point de vue technique, et conséquemment, elle peut expliquer son point de vue à la direction.

Dans les limites de sa compétence, elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture, de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération, de plomberie, d'électricité ou autres, ainsi que les devis appropriés pour fins de soumission, de construction; elle élabore des plans types pour certains locaux tels que laboratoires et cafétérias; elle effectue certains travaux tels que les calculs de surfaces, de volumes et de quantités de matériaux, notamment aux fins d'estimation et de vérification des coûts.

Elle peut, en outre, suivre la marche des travaux et préparer des rapports progressifs en particulier afin d'établir les paiements à faire et de s'assurer du respect de l'échéancier.

Dans le domaine de l'architecture du bâtiment, elle est responsable du fonctionnement, de l'entretien, de la vérification et de l'installation des composantes architecturales. Elle coordonne les travaux techniques de l'entretien préventif des composantes architecturales du bâtiment, elle procède aux inspections régulières; elle voit à ce que les réparations soient effectuées ou les effectue au besoin; elle fait les recommandations nécessaires pour les réparations majeures ou pour les améliorations requises; elle participe à l'élaboration et

à la tenue à jour de l'inventaire physique des composantes architecturales ainsi que la banque de pièces de rechange nécessaires à l'entretien des bâtiments. Elle étudie, propose des programmes de conservation d'énergie, les applique ou les fait appliquer lorsqu'ils sont approuvés.

Elle peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe, telles :

Elle étudie et analyse les demandes de la clientèle et collabore avec cette dernière en vue d'en établir la faisabilité, les échéanciers et les budgets.

Elle voit à l'application des techniques professionnelles reconnues et s'assure que les projets dont elle a la charge respectent les normes, notamment en matière de santé et de sécurité (ex : amiante).

Elle peut être appelée à effectuer la sélection et l'achat de certains matériaux spécialisés à la demande des ouvriers.

Elle agit comme personne-ressource auprès des professionnels tels qu'architectes et ingénieurs.

Elle s'assure que l'ensemble des documents émis durant les projets de construction répondent aux critères du service et sont archivés selon les normes de ce dernier.

Elle réalise des projets d'investissement seule ou en lien avec les techniciens déjà en poste.

Qualifications requises

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de la mécanique du bâtiment ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

ou

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de l'architecture

Autres exigences

Avoir une bonne maîtrise de la langue française (écrit et parlé)

Avoir une connaissance des logiciels suivants :

- Windows
- Word
- Excel
- Outlook
- Adobe Acrobat pro

- AutoCAD

Avoir une connaissance du logiciel suivant :

- MS PROJECT

Avoir un permis de conduire valide

Posséder un véhicule automobile pour se déplacer sur le territoire de la CSDGS et pour le transport d'outils et de matériaux.

Traitement

Entre 22.74 \$ et 31.99 \$ de l'heure selon la convention collective en vigueur au 1^{er} avril 2019.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courrier électronique à l'adresse suivante : cvsrh@csdgs.qc.ca, et ce, avant 16 h le 30 novembre 2019.

La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries applique un programme d'accès d'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées.

La CSDGS remercie tous les candidats et les candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

Aucun accusé de réception ne sera émis.